
Procès-verbal de la 1^{ère} séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue par TEAMS
le mardi 26 octobre 2021 à 16 h 30

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Marie-Noëlle Lafontaine
Rebecca Pautzé-Buissières
Mélissa Rousseau

Sont absents :

MM. Gino Albert
François Bilodeau
André Cadorette
Bruno Castonguay
David Forest
Kévin Lafrance
Frédéric Létourneau
Serge Pelletier, directeur par intérim

Benoit Ouellet
Jean-François Rousseau
Dominic St-Pierre

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 31. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Serge Pelletier, directeur de centre par intérim souhaite la bienvenue à tous et mentionne que M^{me} Marie-Noëlle Lafontaine agira comme secrétaire de la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 2021-2022_212

M. Serge Pelletier procède à la lecture de l'ordre du jour.
Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Noëlle Lafontaine. **Adopté à l'unanimité.***

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2021-2022_213

Puisque que le procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2021 a été acheminé avant la séance tenante, nous nous abstenons d'en faire la lecture. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 est proposée par Frédéric Létourneau. **Adopté à l'unanimité.***

4. Suivi au procès-verbal



Aucun suivi n'est fait puisque les points nécessitant un suivi seront traités à l'ordre du jour de la présente rencontre.

5. Présentation des membres du conseil d'établissement (CÉ) et tour de table

Nous faisons un tour de table et chaque membre se présente. Trois membres sont absents : M. Benoît Ouellet, directeur de centre, M. Jean-François Rousseau, élève en mécanique d'engin de chantier et M. Dominic St-Pierre, enseignant en charpenterie-menuiserie.

6. Élection des officiers (Président, Vice-Président)

M. Serge Pelletier mentionne que les postes de Président(e) et Vice-Président(e) doivent être occupés par un membre socio-économique de la région ou un parent.

CÉ 2021-2022_214

M. Frédéric Létourneau propose que soit nommée Mme Mélanie Binette en tant que Présidente du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

CÉ 2021-2022_215

M. André Cadorette propose que soit nommé M. Gino Albert en tant que Vice-Président du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

7. Rétrospective de l'entrée 2021-2022

M. Pelletier fait état de la rentrée du mois d'août 2021 avec 333 nouveaux élèves comparativement à 259 en août 2020, pour un total de 624 élèves en fréquentation. Une augmentation du nombre d'inscriptions se fait remarquer dans les métiers de la construction.

M. Pelletier en profite pour informer les membres que le centre fait encore cette année de la promotion via les réseaux sociaux en ciblant certaines régions. Comme certains de nos programmes ne sont pas offerts dans ces régions, car nous souhaitons susciter l'intérêt pour notre centre de formation.

8. Budget du conseil d'établissement

CÉ 2021-2022_216

Ce budget de 850 \$ est géré à même l'enveloppe du CFPPA. Certains frais des membres peuvent être remboursés.

L'adoption du budget du conseil d'établissement 2021-2022 est proposée par Gino Albert.

Adopté à l'unanimité.

9. Règles de régie interne 2021-2022

CÉ 2021-2022_217

Une petite modification a été apportée à la page 3 des Règles de régie interne. À la section **Modalité pour la tenue des réunions**, l'adresse du centre (65, rue Ste-Anne, Rivière-du-Loup) a été ajoutée comme lieu de la tenue des séances.

M. Pelletier informe les membres qu'à partir de maintenant, les séances du conseil d'établissement devront se dérouler en présentiel, tel que stipulé à la Loi 40, sauf en cas de



situations climatiques défavorables. Dans un tel cas, les séances du conseil d'établissement pourront être tenues par Teams.

*L'adoption des règles de régie interne 2021-2022 est proposée par Kévin Lafrance.
Adopté à l'unanimité.*

10. Adoption de l'allocation et répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées 2021-2022 **CÉ 2021-2022_218**

La mesure 15197 | *Accroche-toi en formation professionnelle*, vise l'embauche ou le maintien de ressources professionnelles et de soutien en formation professionnelle. Ces ressources ont le mandat d'accompagner les élèves, dont ceux, ayant des besoins particuliers et de soutenir les enseignants accompagnant ces élèves dans chaque centre visé par la mesure. Les services offerts peuvent notamment concerner le soutien à l'apprentissage et à la transition vers le marché du travail des élèves.

CONSIDÉRANT la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2021-2022 par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

CONSIDÉRANT QUE certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

CONSIDÉRANT QUE le MEQ souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Rousseau et résolu :

QUE le conseil d'établissement confirme que le Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des **mesures dédiées et protégées 2021-2022**, un montant de 273 739 \$, lequel est réparti conformément au tableau ci-après :

TABLEAU DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES		
	TITRE DU POSTE	SALAIRE ANNUEL
Poste professionnel	Orthopédagogue	49 861 \$
Poste professionnel	Conseiller pédagogique	45 978 \$
Poste professionnel	Travailleuse sociale	45 170 \$
Poste professionnel	Conseiller en orientation	40 120 \$
Poste technicien	Technicien en loisirs	47 939 \$
Poste technicien	Technicien en travail social	44 671 \$
TOTAL		273 739 \$

Adopté à l'unanimité.

11. Visites industrielles 2021-2022

CÉ 2021-2022_219



Pour permettre aux différents programmes de formation d'effectuer des visites industrielles avec leurs élèves pour l'année scolaire 2021-2022, nous devons obtenir l'autorisation du conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs programmes de formation souhaitent organiser des visites industrielles pour leurs élèves tout au long de l'année scolaire, et ce, dans différentes entreprises (usines, chantiers de construction, etc.);

CONSIDÉRANT QUE le centre de formation professionnelle doit demander l'autorisation au conseil d'établissement pour autoriser les élèves à sortir à l'extérieur du centre pour réaliser ces visites;

IL EST PROPOSÉ par Gino Albert et résolu :

QUE le conseil d'établissement autorise la réalisation des **visites industrielles pour l'année scolaire 2021-2022.**
Adopté à l'unanimité.

12. Liste de fournitures scolaires 2021-2022 – Vente conseil **CÉ 2021-2022_220**

M. Pelletier explique que l'année dernière, la liste de fournitures scolaires 2021-2022 pour le programme vente-conseil n'avait pas été présentée aux membres pour adoption. La raison est que ce programme n'avait pas démarré en 2020-2021. M. Pelletier explique les montants des fournitures scolaires.

L'adoption de la liste de fournitures scolaires 2021-2022 pour le programme en vente-conseil est proposée par Kévin Lafrance.
Adopté à l'unanimité.

13. Remboursement des frais pour assister aux réunions du CÉ

M. Pelletier informe les membres que M^{me} Lafontaine fera l'envoi par courriel du formulaire de remboursement des frais liés aux séances du conseil.

14. Autorisation de transmission de renseignements

M. Pelletier explique que M^{me} Lafontaine fera l'envoi par courriel de l'autorisation de transmission de renseignement qui devra être signé et retourné par courriel dans les jours suivants.

15. Calendrier des rencontres **CÉ 2021-2022_221**

M. Pelletier nous suggère un horaire des rencontres. Les prochaines séances se tiendront les mardis 7 décembre 2021, 8 février, 26 avril et 14 juin 2022.

L'adoption du calendrier des rencontres est proposée par Marie-Noëlle Lafontaine.
Adopté à l'unanimité.

16. Autres points

Aucun point n'est ajouté.



17. Période de question du public

Il n'y a pas de public.

18. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 16 h 30.

19. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, André Cadorette propose la levée de la séance à 17 h 14.

Mélanie Binette, présidente

Serge Pelletier, directeur par intérim

/mnl

